



Le Cerf – Chalet in the Vosges Mountains

Formulaire de Réservation

VEUILEZ REMPLIR EN MAJUSCULES

Retourner à: Mme Dawn Keddie, 215 Chemin du Grand Borage, 88230 Le Grand Valtin
03 29 60 02 07 kedslym@btinternet.com

NOM DE FAMILLE:

PRENOM:

ADRESSE:

TEL (SOIR):

TEL (JOUR):

FAX:

EMAIL:

No de semaines:

Date d'arrivée:

Date de départ:

No d'adultes (plus de 16 ans):

No d'enfants (moins de 16 ans):

Noms et prénoms du chaque membre du groupe – (veuillez indiquer les âges des enfants)

Je suis autorisé(e) de faire cette réservation pour le group. J'ai plus de 18ans.

Je joins une caution non remboursable de € _____, soit 30% du prix total. Je m'engage à payer le solde de € _____, plus une caution contre dommage éventuel de €200, 8 semaines avant la date d'arrivée. (Si vous réservez moins de 8 semaines avant la date d'arrivée, veuillez joindre le montant total plus la caution de €200 avec ce formulaire.) Frais bancaires sont à votre charge. Tout charge vous sera facturée ou deduite de votre caution.

Paiement: votre cheque est payable à **Mme A D Keddie** ou paiement par virement.

Nous vous conseillons de prendre une assurance contre annulation de vos vacances. C'est nécessaire que vous avez d'assurance Responsabilité Civile.

Signature:

Date:

Où avez-vous remarqué la publicité du chalet:

Conditions Generals de Location

1. Le Cerf est la propriété de M. et Mme Keddie.
2. La réservation deviendra effective dès lors que le locataire aura retourné un exemplaire du présent contrat accompagné du montant des arrhes (30%).
3. Le solde de location sera versé 8 semaines avant la date d'arrivée. Si vous réservez moins de 8 semaines avant la date d'arrivée, veuillez joindre le montant total plus la caution de €200 avec le formulaire.)
4. Une caution contre dommage éventuel de €200 doit être payée par exemple contre dommage éventuel ou les frais de l'électricité entre Septembre et fin du mois de mai.
5. Si les vacances sont annulés et Mme Keddie reçoit une autre réservation, le solde serait retourner moins l'arrhes et les frais. Nous vous conseillons de prendre une assurance contre annulation de vos vacances.
6. La périodes de location commence a 16 heures le premier jour et finit avant 10 heures le dernier jour.
7. le nombre de locataires ne peut être supérieur à la capacité d'accueil maximum indiquée sur l'état descriptif.
8. Le locataire jouira de la location d'une manière paisible et en fera bon usage. A son départ, le locataire s'engage à rendre la location aussi propre qu'il aura trouvée à son arrivée. Si on doit faire du nettoyage le propriétaire peut déduire le somme du caution.
9. Le locataire doit dire à M ou Mme Keddie s'il y a les choses cassées.
10. Force Majeure : si le locataire justifie de motifs graves présentant les caractères de la force majeure (évènement imprévisible, irrésistible et extérieur au locataire) rendant impossible le déroulement de la location, le contrat est résilié de plein droit. Le montant des loyers déjà versés par le locataire lui est restitué, au prorata de la durée d'occupation qu'il restait à effectuer.
11. La responsabilité du propriétaire au locateur n'est plus que le prix de location.